



UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE CRÉATIONS BOCAGÈRES

Sur les exploitations agricoles, la restauration de la qualité de l'eau passe, entre autres, par la plantation de haies bocagères. Elles permettent en effet de freiner l'érosion des sols et de réduire les transferts de polluants vers les eaux superficielles. Afin d'inciter les professionnels à réaliser ce type d'opérations, un dispositif baptisé « Breizh Bocage » a été mis en place par le

Fond Européen FEADER, la Région Bretagne, le Département du Morbihan, Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Roi Morvan Communauté, qui financent à 100% ces plantations. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec Clément Thébault, technicien bocage à Lorient Agglomération.

Courriel : jthebaud@agglo-lorient.fr. Tél : 07 84 06 10 67

UN SALON DE L'ALIMENTATION À LORIENT EN 2025

À l'occasion de son déplacement sur le salon de l'agriculture à Paris, Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient, a annoncé officiellement l'organisation du Salon de l'alimentation Terre Mer à Lorient en mai 2025. Cet évènement ambitionne de promouvoir le « manger et consommer local » de la production à l'assiette et s'organisera autour de 4 grands pôles : mer et littoral, végétal, animal et « éducation alimentaire » gastronomie.

UNE CARTE DES FRICHES AGRICOLES

AudéLor, l'agence d'urbanisme du Pays de Lorient, a réalisé une carte des friches agricoles sur le territoire afin d'évaluer le potentiel foncier agricole non exploité sur ce territoire pouvant être remobilisé pour l'agriculture. Elles représentent 478 hectares soit 1.5% de la SAU. Si vous voulez connaître la localisation de ces friches, en tant qu'agriculteur ou porteur de projet, vous pouvez vous adresser à votre mairie.

Etude disponible sur www.audelor.com

LA PAROLE AUX PARTENAIRES

L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DU PAYS DE LORIENT

L'association des producteurs du Pays de Lorient regroupe 53 adhérents. Son objectif est de fournir des produits localement en mettant en lien les acteurs économiques du territoire. Avec 3 millions de litres de lait vendus en 2023, elle poursuit en 2024 son ambition de croissance. « Les partenariats sont reconduits, avec le distributeur So Breizh pour le financement de journées de remplacement sur les exploitations, et avec Pomona pour une revalorisation d'un peu plus de 2 cts du litre de lait sous la marque Breizh Positive initiative des producteurs du Pays de Lorient », détaille Jean-Marc Le Clanche, président de l'association.

Anne Guillemot est agricultrice avec son mari Yann sur la commune de Cléguer. Ils sont éleveurs laitiers et adhérents depuis le début de l'association des producteurs du Pays de Lorient. « C'est important pour nous de valoriser notre production au niveau local et les savoir-faire du territoire. Cela permet de faire reconnaître le métier d'agriculteur. C'est une chance d'avoir une laiterie à proximité ; avoir la marque Breizh Po-

sitive pour vendre localement permet de maintenir le tissu économique et la valeur sur le territoire. » Le fils d'Anne va s'installer dans les années à venir, une bonne nouvelle dans un contexte où le maintien de l'élevage sur le territoire devient aujourd'hui un enjeu primordial.

L'association travaille actuellement pour proposer de nouveaux produits. Le développement de la gamme Breizh Positive permet d'accroître la dynamique locale enclenchée et favorise l'identification des produits du territoire pour les consommateurs. L'association encourage d'ailleurs les producteurs qui le souhaitent à proposer d'autres types de produits à la marque.

Les statuts de l'association vont évoluer, pour pouvoir mieux rétribuer les producteurs. « Ça prend le bon chemin » selon Anne qui souhaiterait que l'initiative soit plus visible et contribue toujours plus à rémunérer et mettre en valeur les agriculteurs du territoire !

CONTACT ET INFOS

Perrine Desaint - Animatrice de l'association des Producteurs du Pays de Lorient
perrine.desaint@bretagne.chambagri.fr - 06 73 65 54 38

Zoom sur

Un engagement pour les produits locaux dans les cantines

En bref

Une nouvelle campagne de créations bocagères

La parole aux partenaires

L'association des producteurs du Pays de Lorient



Ville et agriculture : un destin commun



Par la diversité des fonctions qu'elle remplit, il n'est pas d'activité économique plus ancrée sur son territoire que l'agriculture. Ses interactions avec les enjeux sociétaux sont nombreuses. Le plus sou-

vent, et parfois à juste titre, elles sont mises en exergue quand elles sont délicates ou problématiques. Par cette nouvelle lettre nous souhaitons mettre l'accent sur les actions montrant que la ville est une chance pour l'agriculture et l'agriculture une chance pour la ville.

La solidarité ville campagne, en œuvre au quotidien, est une nécessité, un levier de valorisation et d'équilibre de notre territoire. L'espace rural constitue pour les habitants une ressource importante, en matière d'alimentation, et d'énergie renouvelable, de préservation de l'environnement et des paysages, de gestion des espaces naturels et de l'eau aussi bien sous l'angle qualitatif que quantitatif. Pour ce dernier, le plan de résilience eau de Lorient Agglomération sera mis en œuvre en lien avec les enjeux agricoles.

Kêrioù ha maezoù : un tonkad boutin

N'eus ket un obererezh ekonomikel hag a vehe muioc'h gwriennet en e vro evit al labour-douar, dre m'emañ liessort e gargoù. Stag eo doc'h ur bochad dalc'hoù kevredigezhel. Pa vezont tener pe kudennek e vezont laket ar wel d'al liesañ, ha get gwir abeg meur a wezh. Get al lizher nevez-mañ e faot deomp pouezañ ar an oberoù m'eo splann emañ ar c'hêrioù ur chañs evit al labour-douar hag al labour-douar ur chañs evit ar c'hêrioù.

Ar c'hêrioù a-unan get ar maezoù sul-ouel-pamdez zo ur rekiz hag ur feson da dalvoudekaat ha da gempouezañ hor bro. Danvez a bouez a zegas ar maezoù d'an dud, a-fet ar boued, an energiezh nevezadus, diwallerezh an endro hag an dremmvroioù, mererezh an tachadoù natur hag an dour, koulz e-keñver kalite hag e-keñver kementad. E Steuñv An Oriant Tolpad evit miret an dour e vo dalc'het kont ag an dalc'hoù stag doc'h al labour-douar.

Laurent DUVAL

Vice-président de Lorient Agglomération en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural

ZOOM SUR

UN ENGAGEMENT POUR LES PRODUITS LOCAUX DANS LES CANTINES



Afin de favoriser l'approvisionnement local et bio des cantines, Lorient Agglomération et des communes du territoire ont rédigé un protocole d'engagement des restaurations collectives municipales. L'objectif est qu'elles puissent représenter un débouché significatif pour les agriculteurs de leur territoire

Ce protocole doit permettre aux communes d'avoir des ambitions plus fortes en matière d'approvisionnement local, d'éducation alimentaire et de valorisation de leur restauration collective.

Ces trois objectifs se déclinent en une vingtaine d'engagements et d'actions concrètes. Le protocole d'engagement propose par exemple un approvisionnement plus local issu de Bretagne à hauteur de 40%, dont 5 % du territoire du projet alimentaire territorial (PAT) et de bio à hauteur de 35%, dont 50 % en local. Les produits issus des filières locales seront privilégiés (lait, poisson...) et les repas seront fabriqués au plus près de leur distribution.

Par ailleurs, une attention particulière est portée aux producteurs et fournisseurs : le protocole prévoit de mieux les informer des besoins en approvisionnement en amont, afin de leur permettre de s'organiser pour y répondre et une rémunération à juste prix, tenant compte notamment des coûts de production. Les débouchés de la restauration collective doivent devenir des opportunités pour les agriculteurs et une meilleure alimentation des habitants. Plusieurs communes* ont déjà ratifié ce protocole.

* Brandérion, Bubry, Inguinél, Lanester, Languidic, Lanvaudan, Pont-Scorff, Port-Louis, Quéven.

À QUÉVEN,
80%
DES PRODUITS
BIO
SONT LOCAUX

« On sent que tout le monde fait des efforts. Même quand je fais appel à des revendeurs, ils me proposent des producteurs locaux et du bio. Ce n'était pas le cas il y a quelques années ». Responsable pôle restaurations collectives à Quéven, Philippe Le Squer a la charge, avec son équipe, de fournir 800 repas par jour pour les écoles de la commune. « Nous travaillons le plus possible en direct, souligne-t-il. Une très grande proportion des légumes, des produits laitiers et des produits bio sont achetés en local. Il arrive que la récolte d'un agriculteur soit moins bonne que prévue. Mais je n'ai pas de grosse difficulté d'approvisionnement ».

Cet engagement demande plus de travail. Quand un grossiste vend les légumes déjà lavés et découpés, la cuisine centrale de Quéven reçoit ces légumes bruts et doit les préparer elle-même. En revanche, « les tarifs sont équivalents » assure Philippe Le Squer. La cuisine centrale de Quéven est également certifiée Ecocert, un engagement sur la proportion de produits bio, sur l'absence d'OGM ou encore sur l'utilisation de fruits et légumes de saison.



L'AGRICULTURE DANS LE PLAN DE RÉSILIENCE EAU

Mis en place par Lorient Agglomération afin d'économiser et d'optimiser la ressource, le PRE prévoit des actions dans le domaine agricole.

Voté suite à la sévère sécheresse que le territoire a connu à l'été 2022, le plan de résilience eau (PRE) de Lorient Agglomération s'est donné pour objectif principal de travailler sur une réduction de la consommation d'eau et sur une optimisation de la ressource. Le principal enjeu est la disponibilité de cette ressource afin de couvrir les usages existants et à venir, avec la nécessité de maintenir le développement des activités économiques et touristiques ainsi que la capacité d'accueil de nouveaux habitants. Le PRE est un document cadre pour le territoire, que chacun peut s'approprier, qui peut être utilisé par les différents acteurs de l'eau pour structurer leur propre

démarche et être utilisé pour des demandes de financement afin de positionner l'action dans une démarche plus globale. Les actions visent les trois grands secteurs consommateurs d'eau : domestique, industriel et agricole.

Ce travail a été mené avec de nombreux acteurs du territoire agissant dans différents domaines (aménagement, eau et assainissement, environnement, urbanisme, agriculture, énergie, habitat, développement économique), et leurs prestataires (eau, activités nautiques et plaisance).



QUELLES ACTIONS CONCRÈTES EN LIEN AVEC LE MONDE AGRICOLE ?

► Un travail sur les captages d'eau potable

Le territoire compte une dizaine de zones de captage à l'intérieur desquelles les activités susceptibles d'altérer la ressource utilisée pour produire l'eau potable sont réglementées. Si les agriculteurs connaissent la réglementation sur les parcelles concernées par ces zones, Lorient Agglomération mène cette année un travail de fond afin de suivre les pratiques agronomiques mises en place dans les différents périmètres de protection de ces captages. Le but est notamment de recenser les besoins, interrogations, demandes des agriculteurs concernés par ces zonages. Des agents spécialisés dans ce domaine se rendront donc sur les différents captages pour rencontrer les agriculteurs. Par la suite, un échange aura lieu sur les solutions à mettre en œuvre si besoin.

Contact : Xavier de Laubier. Tél : 06 07 42 94 46

► Quand l'épandage protège la ressource en eau

100% des boues issues des stations d'épuration de Lorient Agglomération sont valorisées en épandage agricole. Cela concerne 62 exploitations agricoles et une surface globale de 3 513 ha. Riche en matières organiques, ces boues apportent les nutriments nécessaires aux cultures et contribuent à la structuration des sols en accroissant leur porosité : la rétention puis l'infiltration de l'eau dans les sols sont améliorées, ce qui participe à la recharge des nappes, le ruissellement est limité et les besoins en irrigation sont diminués.

Lorient Agglomération prend en charge tout le processus, y compris le transport et l'épandage, pour un coût d'un peu plus de 150 000 euros par an. En outre, rapporté aux surfaces et exploitations concernées, cela représente par exploitation une économie d'environ 8 000 euros en moyenne par an.

À NOTER

L'Agglomération produit 3 000 tonnes de compost par an, un amendement labellisé « utilisable en agriculture biologique ». Il est vendu aux agriculteurs dans un rayon de 20 km pour nourrir leurs terres.

